



Office National des Forêts

DEMAIN PREND RACINE
— AUJOURD'HUI —

Info
COUPE

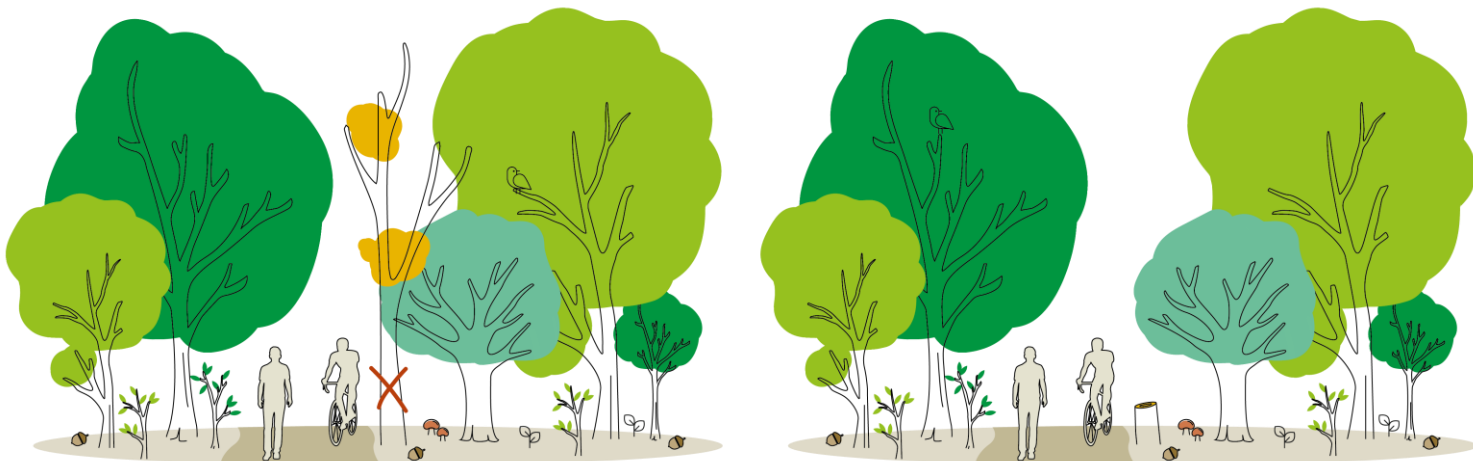
29 juin 2021

Forêt domaniale de Rambouillet

La forêt domaniale de Rambouillet est gérée par l'Office national des forêts selon un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2016-2025.

Aujourd'hui l'ONF prévoit une coupe de sécurité afin de retirer 3 gros chênes dangereux aux abords de la route forestière du coin du bois, située sur le territoire de Sonchamp. Pour la mise en œuvre de ces travaux, la route forestière du Coin du Bois sera fermée du 5 au 7 juillet 2021.

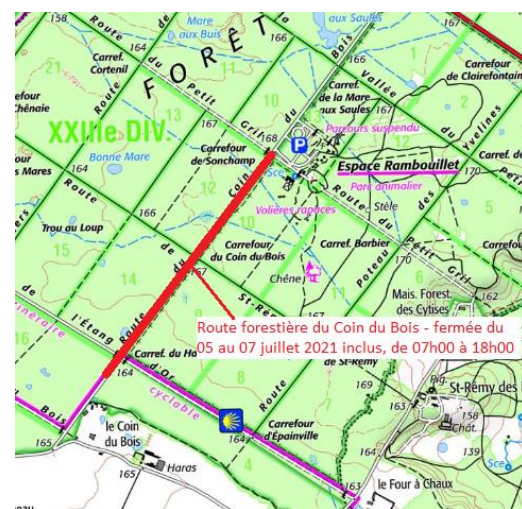
Une coupe de sécurité est programmée



>> Lors de cette opération, **3 gros chênes dépérissants et dangereux** aux abords de la route forestière du Coin du Bois seront retirés pour assurer la sécurité des usagers et des automobilistes.

Informations coupe

Parcelle	Abords de la route forestière du Coin du Bois
Type de peuplements	3 Chênes dépérissants et dangereux
Date de début des travaux	Du 5 au 7 juillet 2021 de 7h à 18h <u>Durant les travaux la route forestière sera fermée</u>
Durée du chantier	3 jours



Pourquoi cette coupe ?

Une forêt bien gérée est une forêt en bonne santé ! La coupe de bois permet d'apporter la lumière nécessaire au bon développement des peuplements et à l'implantation naturelle de semis assurant ainsi la régénération naturelle de la forêt tout en sécurisant l'espace forestier et en produisant le bois dont la société a besoin.

Info chantier

>> Cette coupe sera réalisée par les bûcherons de l'ONF : l'ONF va prendre la responsabilité de l'organisation de l'exploitation permettant de mieux maîtriser la qualité des chantiers, le respect des calendriers et la remise en état des lieux.

Durant l'exploitation, le chantier est interdit au public

Une remise en état de la forêt est toujours prévue en fin de chantier.



Après cette coupe ?

Les peuplements aux abords des bois vont se régénérer naturellement ; **sur ces zones il n'y aura pas de plantation.**

>> La lumière apportée par la coupe va permettre aux jeunes arbres du peuplement de se **développer naturellement.**

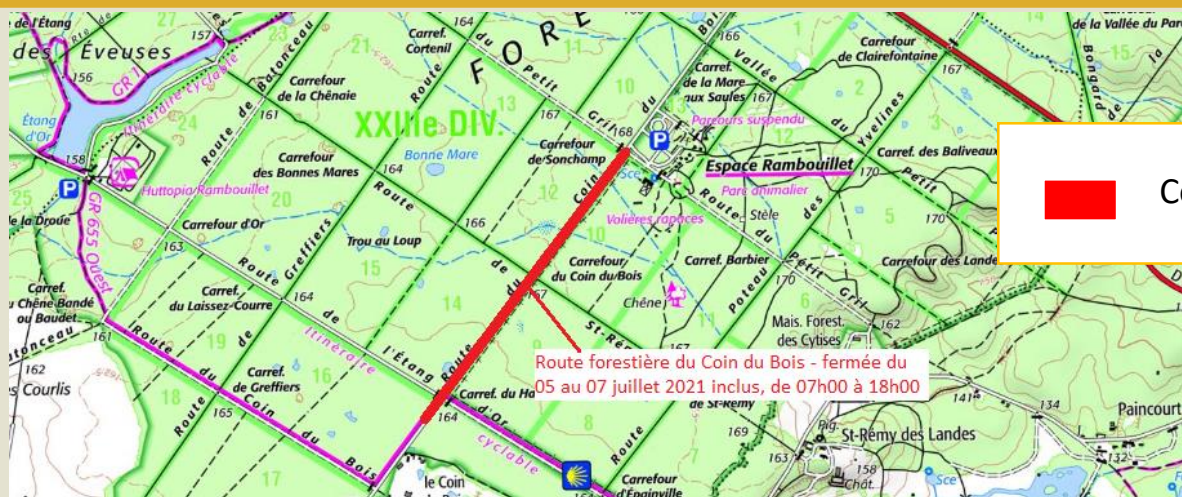
Où va le bois prélevé ?

Parce qu'avec le bois tout ce tri et rien ne se perd, les bois font l'objet d'un tri par l'ONF valorisant l'ensemble des qualités du bois :

- pour les produits de qualité, en bois d'œuvre pour l'industrie du sciage français (construction, tonnellerie...);
- en bois de trituration pour la fabrication de panneaux de particules ;
- et enfin en bois de chauffage en circuit court ou pour les plaquettes forestières pour les chaudières franciliennes.

Les branchages de – de 7 centimètres de diamètre sont laissés dans les parcelles afin de nourrir le sol forestier.

Plan de la coupe de sécurité route forestière du Coin du Bois



Coupe de sécurité

La forêt domaniale de Rambouillet

Ancien domaine de chasse des rois de France, la forêt domaniale de Rambouillet s'étend sur **14 000 hectares** à 40 km au sud-ouest de Paris. Composée principalement de chênes, mais également de pins, elle offre des reliefs et des paysages variés appréciés des promeneurs, des cyclistes ou des cavaliers. La fréquentation du massif est estimée à **11 millions de visites par an.**

Une sylviculture spécifique à l'Île-de-France

Les forêts franciliennes, véritables poumons verts de notre région, sont des espaces qui accueillent de plus en plus de visiteurs pour le loisir, qui préservent la biodiversité mais aussi qui produisent les bois dont la société a besoin. Depuis le 13^e siècle ces espaces ont été façonnés par l'homme, assurant ainsi leur régénération et leur caractère durable. Depuis 2017, pour répondre à la demande sociétale, l'Office national des forêts a fait le choix de changer de mode de sylviculture. Les forêts d'Île-de-France sont désormais gérées en futaie irrégulière : les arbres d'âge, d'essence et de taille variés cohabitent sur une même parcelle. Les choix sylvicoles se font arbre par arbre. Les éclaircies régulières et le renouvellement se font simultanément sans avoir recours aux coupes définitives/rases.* L'aspect boisé de la forêt se trouve maintenu en permanence avec un couvert continu.

*Attention, les coupes rases restent nécessaires pour quelques cas très particuliers : crise sanitaire, maladies, mise en sécurité...



CONTACT

Agence territoriale Ile-de-France Ouest
27, rue Edouard Charton
78000 Versailles

Ysatys Nadji
Chargée de Communication
ysatys.nadji@onf.fr